

L'honorable M. Euler: Qui acquitte les impôts à même lesquels sont faits ces versements?

L'honorable M. Aseltine: Je ne veux pas parler de cela; nous croyons que nous en payons notre part.

L'honorable M. Roebuck: Et vous en recevez votre part.

L'honorable M. Aseltine: Voici le total des versements par provinces: Ontario, \$45,500,000; Québec, \$45,900,000; Nouveau-Brunswick, \$7,900,000; Nouvelle-Écosse, \$9,800,000; Île du Prince-Édouard, \$2,900,000; Terre-Neuve, \$31,400; Colombie-Britannique, \$12,600,000, soit, au total, \$124,600,000.

L'honorable M. Taylor: Le producteur fromentier de l'Ouest n'a-t-il pas touché un prix un peu plus fort, grâce à ces secours?

L'honorable M. Aseltine: Je n'en ai jamais entendu parler et j'ai vendu pas mal de ces céréales.

L'honorable M. Lambert: A vrai dire, on se fondait sur un prix fixe.

L'honorable M. Aseltine: En outre, les éleveurs de l'Est tenaient beaucoup à ce que la Commission du blé soit seule chargée de l'écoulement de ces céréales de façon que le prix reste plus bas et qu'on puisse payer moins cher ses approvisionnements. On n'a pas autorisé le cultivateur de l'Ouest à expédier ses céréales de provenance aux États-Unis et aux autres pays qui en auraient donné un meilleur prix.

En ce qui concerne l'ensemble du budget des dépenses, je voudrais, en terminant, exprimer l'espoir que l'an prochain le Gouvernement nous le soumettra,—tant le budget principal que le budget supplémentaire,—assez longtemps d'avance pour que nous puissions l'étudier de notre mieux. Le comité du Sénat aura peut-être alors le courage de formuler des vœux tendant à la compression de certaines dépenses du gouvernement fédéral.

L'honorable Thomas Reid: Un mot des crédits supplémentaires. Je veux me plaindre de ce que nous ne les ayons pas reçus plus tôt. Il est fort intéressant de constater l'importance des crédits qu'à mon avis on cherche à nous faire "avalier". C'est ainsi que parmi les crédits supplémentaires du ministère du Revenu national on relève un poste de \$650,000, visant des avances à Radio-Canada. Que signifie cela? Simplement qu'on comble un déficit. Il semble n'exister à peu près aucun contrôle sur ce qui se fait dans certains services. La Société dépense tout simplement de l'argent et prie ensuite l'État de prendre sur lui de combler les déficits qui ont pu se produire.

Il y a ici un autre poste de \$2,907,400 portant sur les organismes internationaux et, en plus, \$850,000 au titre de d'expansion du programme des Nations Unies pour l'assistance technique aux pays insuffisamment évolués. Ailleurs on trouve un poste de \$400,000 visant les dépenses probables consenties au titre du Comité consultatif du Commonwealth pour l'Asie du sud et du sud-est.

Or, il n'y a pas un seul sénateur qui sache à quoi riment certains de ces crédits supplémentaires. Je préviens la Chambre que si l'on procède ainsi l'an prochain, j'insisterai pour qu'on me fournisse les renseignements nécessaires avant de permettre l'approbation de telles dépenses.

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, il s'agit de la motion tendant à la deuxième lecture du projet de loi. Vous plaît-il de l'adopter?

L'honorable M. Duff: Sur division.

L'honorable M. Reid: Oui, sur division.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 2^e fois, sur division.)

TROISIÈME LECTURE

L'honorable M. Hugessen propose la 3^e lecture du bill.

La motion est adoptée et le bill, lu pour la 3^e fois, est adopté, sur division.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

PROROGATION DU PARLEMENT

SANCTION ROYALE—DISCOURS DU TRÔNE

L'honorable Patrick Kerwin, suppléant du Gouverneur général, prend place au pied du trône. La Chambre des communes, priée de se présenter, arrive avec son Orateur. Il plaît alors à l'honorable suppléant du Gouverneur général de donner la sanction royale aux bills suivants:

Loi pour faire droit à Marilyn Ruth Cohen Novak.

Loi pour faire droit à Elizabeth Bernatchez Russell.

Loi pour faire droit à Winnifred Evelyn Thompson Clift.

Loi pour faire droit à Maida Maria Howard Martin.

Loi pour faire droit à June Hedy Leshynska Thompson.

Loi pour faire droit à Rosemary Smalley Carrier.

Loi pour faire droit à Arthur William Goodson.

Loi pour faire droit à Dorothy Melbourne Davis Wand.

Loi pour faire droit à Frank Lear Rogers.

Loi pour faire droit à Roma Leduc.

Loi pour faire droit à Edna-Rosaline Casavant Dufresne.

Loi pour faire droit à Léo Berger.

Loi pour faire droit à Katherine Madge Samworth Monty.

Loi pour faire droit à Clara Rosen Freedman.